



**Bulletin de liaison des membres de L 'Amicale
des Pêcheurs Plaisanciers de
Port Lazo Boulgueff et Kérazic**

Éditorial : Des sujets qui fâchent

Une nouvelle saison de pêche a débuté et bon nombre de pratiquants doivent se sentir frustrés voire indignés face aux mesures prises par la commission des pêches du Parlement Européen.

Premier sujet qui fâche, la pêche du bar

La décision d'interdire la pêche du bar au nord du 48° parallèle (à partir de l'Île de Sein) à part le « no-kill » tandis qu'au sud les amateurs peuvent prélever 3 bars par jour et par pêcheur est totalement incohérente, excessive et injuste et peut mettre en danger la filière petite plaisance dont le poids économique est pourtant considérable.

Deux précisions concernant le fonctionnement de la commission des pêches de l'Union Européenne.

Tout d'abord les votes de la commission portent sur 30 à 40 sujets en même temps et doivent être adoptés à l'unanimité des 28 membres dont bon nombre ne sont pas concernés par la pêche de plaisance.

Ensuite, la décision de restriction prise en Décembre 2017 a été influencée par des estimations erronées du CIEM (Conseil International pour l'Exploitation de la Mer), ce qu'a reconnu Alain Cadec, président de la commission pêche au parlement Européen.

Suite page 2

**Notre assemblée générale aura lieu le 20 juillet
à 18h00 salle Mez Goëlo à Plouézec.
Consultez la convocation en page 11 et venez
nombreux**

Il est vrai que la pêche de plaisance souffre d'un manque de lisibilité dans les volumes de capture face aux professionnels qui vendent en « criées »

Néanmoins restons vigilant face à ceux qui préconisent la mise en place d'un logiciel de déclaration des prises des plaisanciers, pour l'instant sujet à volontariat mais qui à terme pourrait aboutir à la mise en place d'un permis de pêche en mer pour les plaisanciers.

La directive européenne entre en application à compter du 1^o Juillet 2018

et la DDTM, lors de la réunion du comité de suivi de la pêche maritime de loisirs du 11 avril 2018, à confirmé qu'elle suivra la réglementation et appliquera des sanctions pénales en cas de non respect (Appréhension du matériel, saisie des navires, amendes etc. .)

Autre sujet de préoccupation, la pêche au thon Rouge

Même si peu de pêcheurs plaisanciers pratiquent cette pêche les mesures applicables sont plus que restrictives

Les quotas pour la plaisance sont équivalent à 1% du quota français, soit 1/5^o de thon par pêcheurs et par an.

Des périodes de pêche réduites :

Du 09 Juillet au 31 août et du 11 au 28 Septembre (sous réserve de la vérification de l'état de la ressource)

La pêche est soumise à l'attribution de bagues distribuées en priorités aux fédérations de pêche de loisirs reconnues. Sur 5774 bagues attribuées en 2018 seulement 100 sont réservées aux pêcheurs plaisanciers non adhérents soit 1.7% de l'ensemble.

Espérons, néanmoins que ces mesures vont permettre, un tant soit peu, de préserver les ressources et favoriser le retour d'une pêche éco-responsable et moins restrictive

Continuons à prendre du plaisir en mer qui doit rester un espace de rigueur et de liberté.

André Hagard

BRICO MARCHE
Pouvoir tout faire **Moins cher**

ZA de Penvern
22500 Paimpol

Ateliers 2018

Depuis le début de l'année l' APPPLBK vous à proposé 4 ateliers qui comme toujours suivant les thèmes abordés ont connu un franc succès aussi bien auprès de nos adhérents que des personnes extérieures avec une fréquentation moyenne de 18 participants.

- En janvier : Jean Charles formateur au permis bateau nous a fait partager ses connaissances sur la lecture de carte, le calcul de hauteur d'eau avec la règle des 12^{èmes} et mise en application au travers d'exercices, le phénomène des grandes marées (SYZYGIES), avec l'influence des différents alignements soleil, terre, lune, opposition de vives eaux (coef 90/100), conjonction de vives eaux (coef 110/120), quadrature mortes eaux.

- En février : Benoît, Delphine et Gérard vous ont proposé au travers d'un power-point comment confectionner un casier à crustacé à moindre prix avec du matériel de récupération, sans oublier de faire un rappel de la réglementation des engins dormants.

- En mars : Beaucoup d'intérêt pour cet atelier qui avait pour thème les différentes techniques de pêche, les montages de ligne de traîne (planchette japonaise, paravane, criminelle, lourde), pêche à la canne à soutenir, surf casting, lancer ramener et tout cela au travers d'un power-point animé par Gérard et François et bien sûr rappel de la réglementation.

- En Avril : Avec la concours de la SNSM, avant le début de la saison et afin que celle-ci se déroule dans les meilleures conditions nous avons passé en revue la liste du matériel obligatoire et l'évolution de la réglementation (division 240), l'accent a été mis sur le rôle du chef de bord et sur la nécessité avant de prendre la mer de montrer où se trouve le matériel de sécurité et comment fonctionne le bateau. L'importance de porter les gilets de sauvetage adaptés à la morphologie de chacun (surtout dans annexe) et de les équiper de dispositif lumineux individuel, comment réviser son gilet (attention date de péremption sur déclencheur). Comment utiliser la VHF, les numéros d'appel (16 pour vhf, 196 pour portable). S'assurer de la date de validité des extincteurs (penser à dé-tasser la poudre en le secouant au moins 1 fois par an), des fusées rouges à main et comment les utiliser. L'intérêt d'avoir à bord une trousse de secours, une boîte à outils et les différentes pièces de rechange (courroie, turbine, fusible, scotch, etc.....). Avec le concours du formateur secouriste de la SNSM on a passé en revue les différents traumatismes et quelle attitude à adopter, qui et comment avertir.

N'oubliez pas d'en parler autour de vous, les ateliers sont gratuits et ouverts à tous

Bonne saison à tous et à bientôt sur les flots.

Galette des rois

Le samedi 6 janvier, jour des Rois, la Salle des Fêtes de Plouézec accueillait 65 adhérents qui avaient répondu à l'invitation à partager la galette. Les bouchons ont sauté, les galettes ont été servies et les têtes couronnées n'ont pas tardé à apparaître autour des tables. L'ambiance était chaleureuse et aucune dent n'a souffert d'une fève sournoise. Rendez-vous est donné au mois de janvier prochain pour la succession aux trônes !



Vide bateau : sortez les écopés !

La journée s'annonçait maussade mais on sait que si la pluie a pu dissuader quelques exposants, elle n'a certainement pas effrayé le pêcheur ou le plongeur aguerris, toujours à l'affût d'une bonne affaire pour commencer la saison. Certes à travers les flaques, les exposants étaient clairsemés mais en début de saison les déballages sont bien fournis : cannes, moulinets, casiers, plombs, bouts et parfois des pièces étranges réservées aux connaisseursLes visiteurs et acheteurs se sont concentrés sur la matinée et au bout du compte les vendeurs, satisfaits de leur recette, ont plié assez tôt en début d'après midi. Le stand de l'amicale était installé à l'abri dans le « baluche » qui attirait des curieux intrigués par cette « salle de bal recyclée ». L'annexe de l'amicale et de nombreux objets proposés par les adhérents, moteur, rames, manilles, livres ...sans oublier les indémodables sweats au logo de APPPLBK ont finalement trouvé acquéreurs. Le Président de l'amicale a même souhaité mettre une option sur le « homard chanteur » afin de garantir ambiance et belle météo pour la fête.



Exposition du lundi de Pâques.

Pour la 2ème année, une exposition a été mise en place dans la salle des fêtes en parallèle du vide-bateau se déroulant sur le parking. Le thème est resté inchangé: la mer...17 artistes-exposants se sont inscrits pour présenter leurs œuvres. Après l'installation dimanche après-midi, un vernissage en présence des artistes, des élus de la commune et la presse a dévoilé en avant-première l'exposition et lancé les festivités pour le lendemain.



Le lundi, dès 9 heures du matin, il y avait déjà un certain nombre de visiteurs dans la salle des fêtes et pendant la journée, environ 100 personnes intéressées ont visité l'exposition. Ils ont pu découvrir les spécialités de chacun: peintures, sculptures, photographies, bois flotté. Les exposants venaient non seulement de Plouézec, mais aussi de Gouélin, du Faouët, Loguivy de la Mer, Paimpol, Binic, Pordic, Plouha ... Un spécialiste du matelotage était également présent, il a pu faire des démonstrations aux visiteurs et les faire participer.

Ce fut à nouveau un succès.



Voyage à Brest



Il était un petit navire qui...qui...

...sauf qu'il n'y en avait pas qu'un et que tous naviguent ! Il y en avait des petits, des gros, de toutes les couleurs, des civils et des militaires... Pour ce 5^{ème} voyage, nous étions une cinquantaine de personnes à avoir mis cap sur Brest et vu toute la flottille que pouvait accueillir la rade de Brest.

L'Arsenal nous a d'abord livrés sa riche histoire, de sa construction jusqu'à ses fonctions actuelles, grâce aux commentaires passionnés du Major qui nous a guidés dans ce dédale de 13 kms ! En nous rendant sur la digue qui ceint la base navale, nous avons eu le privilège de voir Brest comme peu ont eu l'occasion de la voir et nous avons pu découvrir certains bateaux (frégates, patrouilleurs, chasseurs de mines...) qui composent la 2^{ème} force maritime mondiale.



La croisière-repas nous a permis d'admirer la rade vue de la mer, les îles Trébéron et des Morts, l'île Longue où sont basés les sous-marins. Quel plaisir de naviguer sous ce magnifique soleil tout en dégustant des produits locaux...les fraises de Plougastel : il n'y a rien de tel !



Et pour finir, le clou de la journée fut d'avoir le privilège de monter à bord du mythique « Abeille Bourbon ». Quelles sensations de se retrouver dans le poste de pilotage, à quelques 10m de hauteur, parmi tous ces boutons, écrans....le tout dans une ambiance feutrée et avec la présence fantôme du célèbre Commandant Carlos. La visite s'est poursuivie dans les coursives, le salon, l'impressionnante salle des machines.... Nous avons terminé par le pont arrière, avec son treuil et sa « remorque », avec le sentiment d'être minuscules dans ce monstre, lui qui paraît si petit à côté des porte-conteneurs, des cargos auxquels il va porter secours !
Quelle magnifique journée que nous avons passée avec tous ces bateaux, un temps radieux et surtout (et toujours !) la convivialité des participants !



Sortie pêche en mer

Au cours de ce premier semestre 2018 l'amicale vous a proposé différents ateliers où l'on a pu faire le point sur la cartographie marine, voire comment confectionner un casier à moindre frais, passer en revue les différentes techniques et montages de pêche et pour finir afin de naviguer en toute sécurité, la SNSM nous a prodigués les bon conseils.

Et afin de mettre en application tout ce qui a été vu, quoi de mieux que la pratique. Donc le 26 mai était organisée une sortie pêche en mer avec un concours récompensant les deux meilleurs pêcheurs suivant un règlement prenant en compte les cinq plus belles prises de chaque espèce.

Une fois de plus la météo nous jouait des tours comme les jours précédents, brume et légères rafales de vent, ce qui a découragé 4 embarcations sur les 8 inscrites. Une amélioration l'après midi nous a permis de sortir et de mettre en pratique les différentes techniques de pêche, traîne, dandine, à soutenir, bigoudène



La pêche a été plus ou moins fructueuse pour les 12 pêcheurs, mais personne n'est rentré bredouille, maquereaux, dorades et même raie papillon (prise à la bigoudène) était au rendez vous.





Le premier prix, un bon d'achat de 50 € est revenu à Patrick PIAT, le second prix une canne à pêche est revenu à Michel LESCOT, merci et toutes nos félicitations à tous les participants.

Le soir pour clôturer cette journée ,des amis se sont joints à nous pour prendre le verre de l'amitié et participer au barbecue dans une ambiance de camaraderie et convivialité.



Rappel sécurité pour joindre les secours :
En mer VHF 16
Portable 196
A terre portable 112

« Récifs Goëlo » : une concertation, lente, ardue mais qui reste ouverte et constructive

Deux réunions de concertation les 7 février et 11 avril 2018 ont regroupé chacune plus de 25 participants (élus, professionnels, état, collectivités, associations, scientifiques...) et ont permis de faire évoluer le projet « Récif ».

Des premiers échanges, s'est dégagée la nécessité de clarifier certains points notamment de mieux définir l'objectif principal du projet.

Nous avons donc « re-travaillé » le projet et rédigé un document qui a servi de support pour la réunion du 11 avril. Au cours de laquelle deux approches différentes se sont exprimées.

L'une, qui ne souhaite pas engager dans l'immédiat l'étude d'opportunité sur l'aménagement des récifs artificiels. On se limiterait éventuellement à un travail commun dans le cadre d'un observatoire « citoyen » en misant sur un rapprochement des points de vue.

La seconde portée par l'association Récifs Goëlo qui insiste sur la cohérence des étapes (Observatoire/Laboratoire avec RA) et qui défend l'intérêt de l'étude d'opportunité.

Une instance technique a été mise en place pour tenter de dépasser les divergences sans pour autant remettre en cause fondamentalement et définitivement le projet de l'association.

Nous restons confiants, parfois un peu impatients mais en ayant conscience que ce type de projet complexe ne peut avancer qu'en s'appuyant sur une solide démarche partenariale.

Les comptes rendus des réunions et le document de travail sont consultables sur le site de l'amicale à la rubrique « Récifs »



MECANIQUE NAVALE
VENTE-RÉPARATIONS-DÉPANNAGE

SEB NAUTIC

moteurs hors-bord & in board
pièces détachées - hivernage

PLAISANCE
PÊCHE

ZI de Guerland 22500 PAIMPOL
sebnautic@orange.fr Tél: 02 96 55 14 82

CONVOCATION à L'ASSEMBLEE GENERALE 2018

Les membres de l'amicale sont invités à participer à l'assemblée générale le 20 juillet 2018 à 18 h à la salle du Mez Goëlo.

Ordre du jour :

- Rapport moral et financier
- Renouvellement du tiers sortant
 - Cotisation 2018
- Programme des activités 2017-2018
 - Questions diverses

Comme tous les ans nous terminerons cette réunion en partageant le verre de l'amitié.

Cette annonce vaut convocation

Conformément aux statuts seuls les membres actifs à jour de leur cotisation peuvent voter. En cas d'indisponibilité ils peuvent donner pouvoir à un autre membre actif en transmettant le pouvoir ci-dessous par courrier ou par courriel au président et à la personne à qui ils donnent mandat.

Le président A. Hagard

Je soussigné.....
Donne pouvoir à.....
Membre de l'APPPLBK pour me représenter et voter en mes lieux et place lors de l'Assemblée Générale de l'association le 20 juillet 2018.
Signature et N° de téléphone pour contrôle éventuel.

Conformément au RGPD (Règlement général sur la protection des données) vous pouvez à tout moment demander prendre connaissance des données vous concernant détenues par l'association. Vous pouvez également en demander la suppression. Contactez le président par mail : pecheplaisance.plouezec@gmail.com

Programme 2018 deuxième semestre

Le samedi 30 Juin : Sortie en mer.

Sortie et pique nique à Gwin Zégal

le 8 Juillet Fête de la mer à Port Lazo

Repas (9,00€) à partir de 12h00

Animation musicale

Sir William The Piper et Samuel Peron

et à 14h00

Pour les enfants jeux gratuits sur la grève, animations loteries petite restauration, buvette... Le programme complet est sur le site <http://pecheurs-plaisanciers-plbk.fr/>

Juillet :

Possibilité de **sortie** inopinée en mer et le 15 sortie en mer surprise...

20 juillet Assemblée Générale 18h00 Salle Mez Goëlo à Plouézec

Le 11 août :

Sortie en mer surprise

8 et 9 septembre

Sortie en mer sur 2 jours soit à Binic soit remontée du Jaudy

27 octobre et 24 novembre : Ateliers à définir

INFO FETE DE LA MER

Il nous manque des bénévoles pour la Fête de la Mer, le dimanche 8 juillet. Rejoignez-nous avec famille, amis, voisins... Aucune compétence particulière n'est exigée.

Merci de contacter rapidement : Nicole Seurat 02 96 22 30 83

ilnseurat@yahoo.fr